



Direction des Services Techniques

Conseil municipal du 12 avril 2024 DELIBERATION

Rapporteur : Jean CONTOU-CARRÈRE

Secrétaire de séance : Madame Flora LAPERNE

Nombre de conseiller-e-s en exercice :	33
Nombre de présent-e-s :	28
Nombre de votant-e-s :	33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, M. Ifaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à Mme Sabine SALLE
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Saïd SOUITA donne pouvoir à M. Frédéric LOUSTAU
- Mme Marie SAYERSE donne pouvoir à Mme Flora LAPERNE

28 – MISE EN CONFORMITÉ DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT A L'ISSUE DU VOLET D'ACTUALISATION DU PRÉCÉDENT SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT ET PROPOSITION D'UN PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

A l'issue du volet d'actualisation du schéma directeur d'assainissement (ARTELIA 2018) demandé par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer en complément de la demande de renouvellement de l'arrêté d'autorisation de notre système d'assainissement collectif, le même cabinet d'étude ARTELIA a rendu ses conclusions.

Cette actualisation doit aboutir à une proposition de programme pluriannuel de travaux consistant, à terme, à mettre en conformité notre système d'assainissement collectif.

Ces travaux porteront essentiellement sur le réseau de collecte (mises en séparatif et réhabilitations) et sur les équipements de la station d'épuration.

Ces travaux, hiérarchisés sur les plans techniques et économiques, d'un montant global estimatif de 5,5 M € HT devront s'étaler sur une période minimale de 10 ans.

Après avis favorable du Conseil d'exploitation en date du 25 mars 2024,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

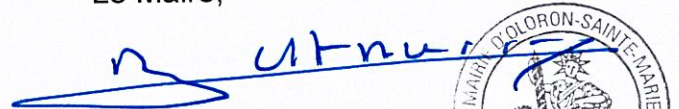
- **APPROUVE** le présent programme pluriannuel d'investissement.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 avril 2024.

Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 16/04/2024



Bernard UTHURRY 